

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLÔME D'ETAT DE LA
JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « PERFECTIONNEMENT SPORTIF »
MENTION « HANDISPORT »

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
<i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UC 1- CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'inclusion de tous</p> <p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel en lien avec les</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en handisport - une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel, dans une perspective éducative et inclusive - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leur singularité - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'inclusion de tous - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour

<p>spécificités des publics encadrés</p> <p>Elaboration et partage de programmes sportifs dans le milieu handisport, adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques des publics en situation de handicap</p>			<p>répondre à leurs besoins spécifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'inclusion de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
---	--	--	---

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'inclusion de tous</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'inclusion de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en handisport - une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'inclusion de tous - Anime les réunions au sein de la structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'inclusion de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs - Participe aux actions de tutorat dans la structure accueillant des personnes
--	---	---	---

<p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>		<p>en situation de handicap moteur et/ou sensoriel en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilite les démarches participatives au sein de la structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel afin de favoriser l'inclusion de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'inclusion - Représente la structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité
---	--	--	--

			- Effectue le bilan des actions réalisées
UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF « HANDISPORT »			
<p>Encadrement d'activités d'enseignement et d'entraînement de perfectionnement sportif en handisport</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans le cadre des objectifs de la structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Proposition de démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des compétiteurs</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques en handisport en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en handisport en lien avec les singularités des pratiquants</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en handisport en prenant en compte les particularités physiques, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en handisport à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants</p>	<p>Une épreuve certificative permet l'évaluation distincte des UC 3 et UC4.</p> <p>Elle est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document présentant la conception, la coordination, la conduite et l'évaluation d'un projet d'enseignement en activités physiques et sportives handisport - une mise en situation professionnelle d'enseignement en handisport en sécurité, suivie d'un entretien. <p>Une seconde épreuve certificative permet l'évaluation de l'UC3.</p> <p>Elle est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document présentant la planification annuelle des séances d'entraînement réalisée et mise en œuvre dans la structure d'alternance pédagogique assortie de son évaluation - une mise en situation professionnelle d'entraînement en handisport dans une discipline au choix du candidat suivie d'un entretien - la production d'un document portant sur la conduite d'action de formation en 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en handisport adaptée aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Conduit un enseignement en handisport adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en handisport notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants - Définit le plan d'entraînement en handisport adapté aux spécificités des publics encadrés - Conduit l'entraînement en handisport en prenant en compte les caractéristiques physiques, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants - Encadre un groupe dans le cadre de la compétition en handisport en prenant en compte la singularité de chaque pratiquant - Évalue le cycle d'entraînement en handisport - Élabore des scénarios pédagogiques en handisport adapté aux caractéristiques singulières de chaque stagiaire

<p>Analyse les potentiels et les limites des compétiteurs en lien avec leurs spécificités</p> <p>Accompagnement des compétiteurs dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques</p> <p>Conception interventions dans le champ de la formation en handisport à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en handisport à partir des singularités des stagiaires</p>	<p>C3.3 - Conduire des actions de formation en handisport en prenant en compte les singularités physiques, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</p>	<p>handisport faisant l'objet d'un entretien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prépare les supports de ses interventions en handisport en adaptant les modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous - Met en œuvre une situation formative en handisport en prenant en compte les singularités, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants et des stagiaires - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des stagiaires en handisport - Évalue des actions de formation en handisport au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des stagiaires
--	---	---	---

UC 4 : ENCADRER LA PRATIQUE HANDISPORT EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement du handisport en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Encadrement du handisport en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité handisport en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p>	<p>C4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en handisport</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en prenant en compte leurs caractéristiques singulières</p>	<p>Une épreuve certificative permet l'évaluation distincte des UC 3 et UC4.</p> <p>Elle est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document présentant la conception, la coordination, la conduite et l'évaluation d'un projet d'enseignement en activités physiques et sportives handisport - une mise en situation professionnelle d'une conduite de séance d'enseignement handisport en sécurité, suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en handisport - Explicite les différents éléments de la démonstration technique handisport en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants. - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en toute sécurité. - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique handisport pour le
---	---	---	---

<p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en handisport</p>	<p>physiques, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en handisport tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, sensorielles, cognitives et psychiques).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en handisport en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique handisport - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique handisport et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements handisport - Prévient les comportements à risque en handisport - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
---	--	---